

RÉFORME CONSTITUTIONNELLE

Les femmes font entendre leur voix

Des associations appellent à prendre en considération la situation des femmes marocaines à l'étranger.

BRAHIM MOKHLISS

Les associations féminines misent beaucoup sur le contexte actuel marqué par le débat autour de la réforme constitutionnelle. Dans ce cadre, différentes associations ont pris l'initiative de réfléchir, de se concerter et d'élaborer des mémorandums qu'elles ont adressés à la Commission consultative de révision de la Constitution (CCRC). La Fédération de la Ligue démocratique des droits des femmes (FLDDF), qui prend part à cette dynamique, a jugé bon de ne pas se contenter des propositions qu'elle a élaborées et adressées à ladite Commission. En effet, elle a tenu, avant-hier, la deuxième édition du «Congrès des femmes d'ici et d'ailleurs».

A travers cette rencontre, la Fédération a voulu associer les Marocaines résidentes à l'étranger à ce processus de réforme afin que la prochaine Constitution prenne en considération la problématique et la souffrance des femmes qui vivent à l'étranger. Action qui a été bien accueillie par le mouvement féministe du fait que cette rencontre a mis le doigt sur d'énormes souffrances « des Marocaines d'ailleurs ». Les témoignages des représen-

tantes de plusieurs associations installées en Espagne, en France, en Italie... ont abouti à une malheureuse conclusion : «les Marocaines installées à l'étranger vivent, parfois, des situations dramatiques».

Ce qui a amené les participantes à ce congrès à appeler à ce que la prochaine constitution impose aux pouvoirs publics de défendre et de suivre la situation des femmes marocaines installées à l'étranger. C'est ce à quoi a appelé, par exemple, l'association Amal (installée en Espagne) à travers une pré-

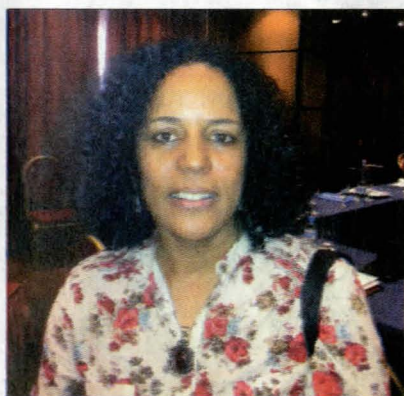
sentation très émouvante de sa présidente Nadia Otmani. C'était aussi le cas de Faouzi Noura, présidente de l'association «Al Maghribia Onlus Lecco» (basée en Italie) et de Latifa Nahim, représentante de l'association Tin Hinan (installée en France).

Ces voix viennent appuyer et enrichir les propositions de la FLDDF qui appelle, entre autres, à considérer «l'égalité entre les femmes et les hommes comme une constante du Royaume du Maroc, constante fondée sur l'option démocratique et la justice sociale». ■



La FLDDF a jugé bon de ne pas se contenter des propositions qu'elle a élaborées et adressées à ladite Commission.

QUESTIONS À



RACHIDA BELOUAZZA, MRE et conseillère municipale en France de la ville de Muret

• **Comment avez-vous accueilli le contenu et les annonces du discours Royal du 9 mars ?**

Premièrement, pour nous les MRE, c'était une surprise. Deuxièmement, c'était une fierté. Car, finalement, en Europe, on regardait tous ce printemps arabe. Quand on a vu la répression et ce qui se passait dans d'autres pays on s'est inquiété pour le nôtre. On se demandait comment les choses allaient se passer. Au mois de février, cela a

« Nous sommes fiers de faire partie de ce Maroc qui veut avancer... »

commencé à bouger. On attendait comment allait être la réaction interne. Finalement, nous avons été surpris et pris de court par le discours Royal. On était fiers de faire partie de ce Maroc qui veut changer, avancer, révolutionner et réformer la Constitution marocaine.

Je suis adjointe d'une mairie, je suis enseignante et je suis très touchée par tout ce qui touche à la femme. C'est dans ce cadre que je suis ici pour participer avec les femmes marocaines, notamment les membres de la FLDDF, à préparer les propositions des femmes relatives à la réforme constitutionnelle. J'ai trouvé que c'est une occasion à ne pas rater et j'ai eu la chance d'être au cœur de l'évènement...

• **En participant à ce débat, quelles sont vos appréciations concernant les propositions émises par les femmes ?**

Ce que je peux dire, c'est que les femmes marocaines, nous les regardons de loin avec beaucoup de respect, car elles sont très actives. Elles ont

montré qu'elles ont de la bonne volonté notamment lors du débat sur la Moudawana. Donc, je peux leur faire confiance et je sais qu'elles vont avancer dans le bon sens.

Par ailleurs, je pense que la première chose, c'est d'être contre la discrimination à l'égard des femmes. Les femmes ont un rôle à jouer. Il faut défendre leur place dans la politique. Nous, en France, nous avons la parité mais qui n'est pas toujours respectée. Au Maroc, il n'y en a pas. Il faut donc la mettre en place. Car, pour changer et pour évoluer, on a besoin des femmes et cela ne peut pas se faire sans elles.

• **Quelles sont, justement, selon vous, les voies prioritaires à emprunter pour aller dans ce sens ?**

Pour cela, je pense que la femme doit retrouver sa place au niveau politique, syndical et dans la société civile. Il ne faut pas faire l'un sans l'autre. Les femmes ont intérêt à travailler sur tous les axes : éducation, enseignement, formation, politisation, syndicalisation... Il faut être sur tous les fronts.

Il n'y a pas des réformes tous les jours. La réforme lancée aujourd'hui est une occasion à ne pas rater.

• **Etant une MRE, quel rôle peuvent jouer les Marocains de l'étranger dans l'actuel processus de réforme ?**

Il faut d'abord relever le constat selon lequel les MRE ont toujours été complètement ignorés jusqu'à ces derniers temps. On ne nous a jamais demandé notre avis.

On s'est rendu compte qu'on nous a oubliés. Moi, même si j'ai la nationalité française, comme beaucoup qui sont d'origine marocaine, on regarde ce qui se passe au Maroc et on est prêts à contribuer, dans le cadre d'échanges, au développement du pays... Il faut qu'on joue notre premier rôle là où on est. Pour cela, les MRE ont besoin de savoir ce qui se passe dans leur Maroc. Car, nous n'avons pas qu'un rôle économique à jouer.

Je suis une maman, et j'aimerais bien que mes enfants participent à la vie de leur pays d'origine. C'est important.